

### C. Trois moyens pour signaler une odeur

Si vous constatez des odeurs, vous pouvez les signaler de trois façons :

- Participer au comité de suivi des odeurs en communiquant avec Samuel Lévêque chez WSP au 514 247-5815
- Communiquer directement avec Dépôt Rive-Nord au 450 836-2546
- Formuler une plainte au MELCC : 450 654-4355, poste 0.



MILIEU HUMIDE 2021

## RAPPEL DE LA MISSION

Le mandat du comité de vigilance est de : « Faire des recommandations sur l'élaboration et la mise en œuvre de mesures propres à améliorer le fonctionnement des installations et à atténuer ou à supprimer les impacts du lieu actuel et projeté sur le voisinage et l'environnement. »

Pour mieux remplir sa mission, le comité a ajouté à son mandat un volet communication. Il se fait un devoir de recevoir les commentaires, les demandes d'information et les préoccupations de la population (vigilancedrn@hotmail.com) et d'y donner suite dans les meilleurs délais.

De plus, le comité de vigilance pourrait faire appel au MELCC pour qu'il intervienne s'il croyait que l'entreprise ne respectait pas les conditions de ses certificats d'autorisation.

## Informez-vous

L'ordre du jour de chacune des rencontres du comité ainsi que les procès-verbaux de ces rencontres sont disponibles après leur adoption sur le site Internet des municipalités dans certains cas ainsi que sur le site de DRN à [www.ebiqc.com/services/service-disposition-dechets/parc-de-technologies-environnementales](http://www.ebiqc.com/services/service-disposition-dechets/parc-de-technologies-environnementales)

## Communiquez avec nous

Nous tenons à rappeler que nous faisons appel à vous, citoyens. Faites-nous part de vos questions, préoccupations et commentaires. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

**COURRIEL :** [vigilancedrn@hotmail.com](mailto:vigilancedrn@hotmail.com)

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT COMMUNIQUER DIRECTEMENT AVEC VOTRE MUNICIPALITÉ.

## COMPOSITION

Le comité de vigilance est composé de 13 membres, représentants-citoyens, représentants des municipalités et des MRC concernées, des groupes environnementaux, du milieu agricole et de l'entreprise. Monsieur Marc Corriveau est le président du comité et madame Colette Schwartz en est la secrétaire.

### REPRÉSENTANTS DES MRC

**Pierre Guilbault,**  
maire,  
Notre-Dame-de-Lourdes,  
MRC de Joliette

**Robert Pufahl,**  
maire,  
Sainte-Geneviève-de-Berthier,  
MRC de D'Autray

### REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX

**Marie-Ève Mondor,**  
conseillère,  
municipalité de Lanoraie

**Maurice Marchand,**  
conseiller,  
municipalité de Saint-Thomas

**Isabelle Fontaine,**  
conseillère,  
municipalité de Berthierville

**René Darveau,**  
conseiller, municipalité de  
Sainte-Geneviève-de-Berthier

### CITOYENS

**Marc Corriveau,**  
président,  
municipalité de Saint-Thomas

**Jacinthe Brissette,**  
municipalité de Lanoraie

**Poste à pourvoir,**  
municipalité de  
Sainte-Geneviève-de-Berthier

**Poste à pourvoir,**  
municipalité de Berthierville

### REPRÉSENTANTS D'ORGANISMES

**Denise Trudel,**  
Conseil régional de  
l'environnement de Lanaudière

**Henri Thouin,**  
représentant du syndicat UPA  
Kildare-Lanaudière

### DÉPÔT RIVE-NORD

**Luc Turcotte,**  
directeur général

## BULLETIN D'INFORMATION

Volume 14, numéro 1  
Printemps 2022

## NOUS TRAVAILLONS AVEC VOUS ET POUR VOUS

### IMPORTANCE DU COMITÉ DE VIGILANCE

Depuis sa mise sur pied, le comité de vigilance s'assure d'être informé et de bien comprendre l'ensemble des activités de Dépôt Rive-Nord et leur impact potentiel, notamment les impacts liés aux innovations technologiques et aux différentes opérations liées au lieu d'enfouissement technique (LET). Les rapports sur la qualité de l'eau, de l'air, sur la dispersion des odeurs et des bruits nous aident à mieux saisir ces impacts. Le comité suit également l'évolution du milieu humide. Sur le plan financier, il demande chaque année un rapport sur le fonds de postfermeture qui permettra de gérer le LET après sa fermeture.

Nous faisons également des recommandations à l'entreprise, à titre d'exemple, modification de la technologie de traitement des matières compostables (voir bulletin d'information de 2017). La solution mise en place par

DRN pour traiter et valoriser les matières organiques est novatrice et performante. Celle-ci comprend trois étapes :

- Enfouissement des matières organiques dans de petites cellules étanches ;
- Récupération du biogaz au cours du processus de dégradation rapide des matières (environ un an) ;
- Récupération des matières inertes et finalisation du processus de compostage dans des andains au centre de compostage.

Le tout est implanté à un coût beaucoup plus abordable que la technologie de biométhanisation proposée par l'industrie. Celle-ci entraîne des coûts de construction et d'opération très élevés qui ultimement se reflètent sur la facture des municipalités assumée par les citoyens.

Il est aussi important de noter que la représentation des élus municipaux et des MRC a totalement changé à la suite des résultats de la dernière élection. La liste des nouveaux membres apparaît à la fin du bulletin. Il convient d'ajouter qu'il manque deux membres-citoyens, un représentant de Berthierville et de Sainte-Geneviève-de-Berthier. Toute personne qui souhaite devenir membre du comité peut joindre l'entreprise au 450 836-2546 ou me joindre directement au 450 756-2224. Il faut noter que les personnes n'ont pas besoin de résider près du site, mais doivent être résidentes d'une des deux municipalités.

Merci

**Marc Corriveau**  
Président du comité de vigilance  
Lieu d'enfouissement technique  
de Saint-Thomas

### MOT DE L'ENTREPRISE

À l'époque, la conception de la cellule d'enfouissement technique avait mobilisé des experts renommés dans plusieurs disciplines de l'ingénierie. Chacun des aspects du projet avait fait l'objet de validation, d'expérimentation et de remise en question afin de retenir les solutions les plus performantes, sécuritaires et durables.

Après 15 années d'exploitation de cette cellule d'enfouissement, Dépôt Rive-Nord constate que la rigueur et la détermination investies dans ce projet ont porté fruits :

- Tel que prévu, l'écran d'étanchéité périphérique assure la protection des eaux souterraines ;
- Tel que prévu, la station de traitement assure l'épuration des eaux de lixiviation ;
- Tel que prévu, le suivi environnemental confirme la préservation de la ressource-eau pour la population environnante.

En résumé, la cellule d'enfouissement technique et ses installations connexes accomplissent exactement leur mission initiale : assurer un service essentiel

à l'hygiène publique tout en préservant l'environnement.

Finalement, la production d'énergie renouvelable à partir des biogaz démontre qu'un lieu d'enfouissement technique, géré de façon rigoureuse et responsable comme celui de Dépôt Rive-Nord, contribue à la réduction de l'utilisation des combustibles fossiles responsables des changements climatiques.

**Luc Turcotte**  
Directeur général  
Dépôt Rive-Nord

# 1. BILAN 2021 DU COMITÉ DE VIGILANCE

Le comité a tenu trois rencontres en mode virtuel tel qu'exigé par la situation sanitaire encore prévalente en 2021. Par ailleurs en décembre, les cas de Covid étant en baisse, une première rencontre a été tenue en mode présentiel au Days Inn, l'hôtel permettant d'assurer la distanciation exigée par les autorités sanitaires.

Au cours de ces rencontres, le comité a pu constater que tous les projets de Dépôt Rive-Nord (DRN) se déroulent comme prévu.

- Comme vous le verrez dans le rapport du suivi des odeurs, il n'y a eu aucune problématique

particulière liée aux odeurs au cours de l'année 2021. Le comité ne peut que se réjouir de ce bilan.

- Le comité avait demandé à DRN de faire un suivi du milieu humide. Le rapport fort positif est présenté dans ce bulletin. Plusieurs images du bulletin illustrent la santé du milieu humide. Les photos ont été prises par UDA, le consultant responsable du dossier.
- Comme le rappelle le président, le comité a accueilli de nouveaux membres, représentants municipaux, à la suite des élections municipales qui ont eu lieu en novembre dernier. La liste des membres a été mise à jour dans ce bulletin.

- M. Corriveau a été confirmé à titre de président du comité représentant-citoyen de Saint-Thomas.
- Sur le plan des opérations, DRN indiquent que la situation est stable. La quantité de matières résiduelles demeure la même malgré la pandémie. Le projet de biométhanisation des matières organiques (contenu des bacs bruns) se poursuit comme prévu. Les travaux d'amélioration prévus sont en cours : étangs aérés, stations de pompage et équipements de désinfection. Des travaux d'aménagement ont été réalisés à l'entrée du site pour renforcer la sécurité.

# 2. RAPPORT SUR LES DOSSIERS IMPORTANTS

## 2.1 UN MILIEU HUMIDE REVITALISÉ



État comparé du milieu humide 2009 et 2021

### Rappel des objectifs

L'aménagement du milieu humide visait trois objectifs :

- Mise en valeur du milieu pour favoriser un usage faunique plus élevé ;
- Maintien des fonctions écologiques ;
- Assurance de la pérennité du milieu.

L'atteinte de ces objectifs a exigé plusieurs aménagements au cours des années, notamment :

- Construction de digues et reprofilage du fond permettant le rehaussement du niveau de l'eau ;
- Création d'îlots ;
- Stabilisation des rives et bonification de la végétation ;

- Confection de talus abrupts ;
- Aménagement d'abris fauniques et d'aires de repos ;
- Création de perchoirs et installation de nichoirs à canards et à chauve-souris.

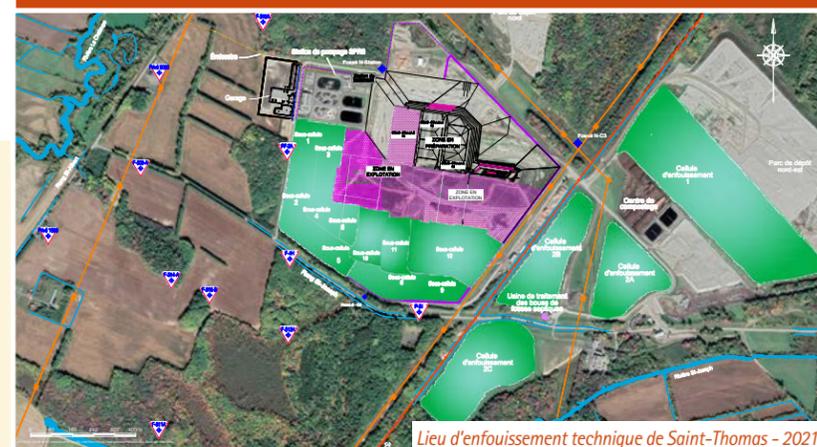
La préservation a aussi exigé la restriction de l'accès aux VTT.

Le suivi comprend plusieurs activités :

- Inspection des différents aménagements pour s'assurer de leur bon état ;
- Relevé des différentes espèces fauniques, oiseaux, couleuvres et autres qui fréquentent le site ;
- Fouille des habitats pour dénombrer les amphibiens et reptiles.

Le suivi a permis de constater les éléments suivants :

- Aucune érosion majeure des talus ou des rives ;
- La végétation ceinturant les trois étangs est en croissance, dense et constituée principalement de plantes indigènes même si on y trouve quelques plantes exotiques envahissantes ;
- 32 espèces d'oiseaux ont été recensées en 2021 comparativement à 22 en 2016, notamment des canards branchus, des carouges à épauettes, des hirondelles, des passereaux. Des espèces au statut précaire ou vulnérable ont également été observées : l'aigle royal, le pygargue à tête blanche et le pioui de l'est ;
- Plusieurs mammifères, amphibiens et reptiles trouvés sur le site : coyotes, rats musqués, rats laveurs, tortues, couleuvres, etc.
- Aucun résidu (déchet) trouvé sur le site.



Lieu d'enfouissement technique de Saint-Thomas - 2021

### Suivi de la qualité des eaux

L'objectif principal du programme de suivi est de mesurer l'évolution de la qualité de l'eau souterraine et de l'eau de surface dans le secteur des activités de gestion des matières résiduelles. Ainsi, des analyses chimiques sont effectuées sur des échantillons d'eau prélevés à des endroits stratégiques, en fonction des activités spécifiques ayant cours au site. Environ 90 puits d'observation et 4 stations d'échantillonnage des eaux de surface répartis sur un territoire couvrant près de 100 ha. Le programme répond à la fois aux exigences réglementaires et aux besoins liés au suivi des activités d'exploitation du site.

Toutefois, cette situation est due à l'aménagement ou à l'environnement immédiat des ouvrages concernés et non aux activités du site.

### Suivi du centre de compostage

Les résultats recueillis en 2021 ainsi que lors des dernières années indiquent que la qualité des eaux souterraines situées en aval hydraulique du centre de compostage s'est appauvrie à partir du début des années 2000. La hausse de certaines concentrations avait déjà été observée avant l'aménagement et l'exploitation du centre de compostage. Elle pourrait être due à la présence des cellules 1 et 2A situées de part et d'autre du centre.

Dans l'ensemble, les résultats obtenus au cours de l'année 2021 confirment les observations effectuées au cours des dernières années. Aucune influence significative des activités d'enfouissement n'est observée sur la qualité des eaux souterraines.

De façon générale, le niveau des eaux souterraines se situe près de la surface du terrain naturel : à moins de 5 m. La recharge se fait par l'entremise de l'infiltration verticale des précipitations à partir de la surface du sol et l'écoulement se fait ensuite latéralement vers la rivière La Chaloupe ou la rivière Saint-Joseph.

### Suivi de la qualité de l'eau souterraine à l'endroit des ouvrages de captage des particuliers

Le programme annuel comprend également l'évolution de la qualité de l'eau souterraine de 32 ouvrages de captage situés en périphérie du lieu d'enfouissement technique (LET), soit 10 par année. En 2021, on note la présence de coliformes totaux dans deux ouvrages.

L'exploitation de ces cellules a été réalisée pendant plusieurs années selon le principe d'atténuation naturelle selon les règles qui prévalaient à cette époque.

### Suivi de la qualité des eaux pompées à la rivière La Chaloupe

Ce suivi est divisé en deux volets principaux : le suivi des eaux acheminées à la station de traitement et le suivi des eaux pompées à la rivière La Chaloupe. Les résultats obtenus en 2021 permettent de constater que les normes de rejet de l'article 53 du REIMR ont toutes été respectées en ce qui concerne les concentrations de l'effluent pompées à la rivière La Chaloupe. Il en est également de même pour le respect des objectifs environnementaux de rejet (OER) établis par le MELCC.

### Suivi des eaux souterraines et des eaux de surface au périmètre de la cellule d'enfouissement technique

Un suivi de la qualité des eaux souterraines est également réalisé au périmètre de la cellule d'enfouissement technique par l'entremise d'un réseau de 13 puits d'observation. La stabilité des résultats obtenus au cours des années n'indique aucune détérioration de la qualité des eaux souterraines dans le temps ou par rapport à l'amont. Dans ce contexte, il apparaît que la cellule d'enfouissement technique ne constitue pas une source de contamination des eaux souterraines.

### Suivi des eaux souterraines faisant résurgence à la rivière Saint-Joseph

Le suivi environnemental de la qualité des eaux souterraines faisant résurgence à la rivière Saint-Joseph est réalisé à partir de dix (10) puits d'observation aménagés à moins de 50 m du côté nord de la rivière. En général, les résultats de 2021 indiquent que la qualité des eaux souterraines à l'endroit des puits du réseau de surveillance respecte assez bien les critères de qualité établis par le MELCC. De plus, on observe une diminution des concentrations d'azote ammoniacal depuis que la tranchée d'interception a été mise en opération de façon continue en 2021.

## 2.2 SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX

Depuis 1978, le lieu d'enfouissement de DRN fait l'objet d'un suivi environnemental. Au fil des années, ce suivi a constamment évolué de manière à s'adapter aux normes et aux conditions d'exploitation en vigueur. Le suivi environnemental comporte aujourd'hui six (6) volets distincts :

1. Suivi de la qualité des eaux souterraines et de surface dans le secteur des activités de gestion des matières résiduelles ;
2. Suivi des eaux en aval du centre de compostage ;
3. Suivi des eaux des puits des particuliers ;
4. Suivi de la qualité des eaux pompées à la rivière La Chaloupe ;
5. Suivi des eaux souterraines et des eaux de surface au périmètre de la cellule d'enfouissement technique ;
6. Suivi des eaux souterraines faisant résurgence à la rivière Saint-Joseph.

## 2.3 RAPPORT DE SUIVI DES ODEURS 2021

### A. Signalement transmis au MELCC en 2021

Au cours de l'année 2021, le Ministère n'a enregistré aucune plainte de la part des citoyens.

### B. Signalement à DRN

Un signalement a été fait directement à la direction de Dépôt Rive-Nord qui a rapidement fait le suivi auprès de cette personne.

### C. Rapport du comité des odeurs

Le comité de surveillance des odeurs est actif depuis 2004. Il est composé de résidents voisins du LET qui signalent les odeurs tout au long de l'année, s'il y a lieu. Le comité est géré par un consultant, WSP Environnement. Dix-huit (18) citoyens participent à ce comité en 2021. Ceux-ci sont répartis dans 60 secteurs. Leurs observations aident à améliorer l'efficacité des opérations du site afin de minimiser l'impact des odeurs.

Au cours de l'année 2021, une seule personne a transmis une observation d'odeur forte et désagréable à WSP. On remarque que la situation de cette année s'inscrit dans une tendance générale à la baisse relative aux émissions d'odeurs. Le graphique à la page suivante illustre bien cette tendance. Les moyens de mitigation que DRN ont déployés ont certainement eu un impact positif à cet égard.